



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 76623

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargée du développement et de la francophonie sur l'évolution depuis 2010 des sommes investies par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour réaliser des opérations en Moldavie. Il souhaiterait connaître, pour cette période, l'évolution des sommes investies par l'AUF pour les actions menées en Moldavie, ainsi que la ventilation de ces sommes par an.

Texte de la réponse

La Moldavie est membre de la Francophonie depuis 1996 et bénéficie de l'action conjuguée de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et des opérateurs de la Francophonie dont l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et ce, en raison d'une présence importante de la langue française sur son territoire. Une antenne de l'AUF a été inaugurée en 1998 à Chisinau et 8 universités moldaves sont membres de l'agence. Les moyens investis depuis 2010 par l'Agence universitaire de la francophonie pour réaliser des opérations en Moldavie se répartissent comme suit : 246 000 euros en 2010, 282 000 euros en 2011, 237 000 euros en 2012, 267 000 euros en 2013 et 177 000 euros en 2014. S'agissant de la ventilation par an des actions (réparties en 3 axes, conformément à la programmation de l'AUF et qui ont évolué en fonction des besoins exprimés par les partenaires moldaves), la répartition est la suivante : - soutien aux collèges doctoraux et manifestations scientifiques ainsi que mobilités : 95 000 euros en 2010 ; 95 000 euros en 2011 ; 139 000 euros en 2012 ; 139 000 euros en 2013 ; 63 000 euros en 2014 ; - stages professionnels réalisés par des étudiants francophones au sein d'institutions : 136 000 euros en 2010 ; 136 000 euros en 2011 ; 42 000 euros en 2012 ; 52 000 euros en 2013 ; 46 000 euros en 2014 ; - soutien à la création de diplômes en langue française et à l'organisation d'ateliers sur la gouvernance universitaire : 15 000 euros en 2010 ; 51 000 euros en 2011 ; 56 000 euros en 2012 ; 76 000 euros en 2013 ; 68 000 euros en 2014.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76623

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2090

Réponse publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4121